



Communiqué de la pépinière d'entreprises innovantes de Pertuis

Pertuis, le 10 juillet 2018,

A compter du 1^{er} aout, la pépinière de Pertuis hébergera la société AirBird, qui développe et commercialise des systèmes d'éloignement des oiseaux, pérennes et respectueux du monde animal.

La SAS AirBird a été créée en février 2017. Elle le fruit de la rencontre entre Pierre-Alain WEHR (Président) et les équipes d'Airbus, de l'Université de Rennes et du CNRS, ces deux dernières entités ayant mandaté la SATT Ouest Valorisation¹ pour valoriser les résultats de recherche de leurs laboratoires.

En 2008 Airbus lance le projet Birdy en collaboration avec le CNRS et l'Université de Rennes 1 pour développer des signaux acoustiques et visuels pouvant être embarqués et mis en œuvre sur des avions pour effaroucher les oiseaux lors des phases les plus critiques de décollage et d'atterrissage², sans que les résultats obtenus ne permettent d'aboutir à un produit commercialisable.

Ainsi, depuis 2017 AirBird exploite ces technologies innovantes, protégées par 3 brevets internationaux. Ces technologies sont basées sur différentes stimulations visuelles dynamiques émises par des écrans LED, et sur l'émission acoustique de séquences formées de sons de synthèse biologiquement pertinents. Elles font l'objet d'une qualification par la DGAC/STAC autorisant leur implantation sur les aéroports. La qualification des technologies a été également soutenue par Bpifrance.

Deux solutions sont aujourd'hui sur le marché :

- Le dispositif AirBird-Visual est composé d'un ou plusieurs écrans LED de haute visibilité et de grandes dimensions sur lesquels sont projetés des images de tailles variables au cours du temps, afin de créer une zone d'inconfort permanente pour les oiseaux,
- Le dispositif AirBird-Sonic est composé d'un ou plusieurs haut-parleurs qui diffusent une séquence acoustique composée de 3 signaux de synthèse émis successivement en boucle, avec des durées d'émission et de répétition variables, adaptée à tous types d'oiseaux.

Les marchés visés sont les aéroports, les sites agricoles, les ports céréaliers, les sites industriels, les plateformes offshores, les hôtels... et toutes zones sensibles aux oiseaux pour des raisons de sécurité, d'hygiène ou économiques. L'ambition d'AirBird est de devenir le leader international du développement de solutions permettant l'éloignement durable de toutes espèces d'oiseaux de zones sensibles.

En parallèle de son développement commercial, AirBird poursuit son effort de R&D, notamment en étudiant en permanence le comportement des volatiles en présence de nouveaux stimuli.

Contact AirBird :

Contact presse : Pierre-Alain WEHR (Président)

Mail : contact@airbird.eu

Site : www.airbird.eu

¹ Les sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) assurent le relais entre les laboratoires de recherche et les entreprises et financent les phases de maturation des projets et de preuve de concept.

² Rien qu'en France, on compte entre 700 et 800 collisions/an, dont 30 à 40 « sérieuses ». Source Airbus